

# Liste de contrôle

## Bouteilles de gaz



### La sécurité lors de l'utilisation de bouteilles de gaz sous pression est-elle assurée dans votre entreprise?

Cela concerne les utilisateurs de gaz sous pression tels qu'ammoniac, chlore, azote, gaz carbonique, hélium, oxygène, hydrogène ou acétylène.

Les principaux dangers sont:

- l'intoxication ou l'asphyxie
- l'incendie et l'explosion
- la chute des bouteilles et la rupture de robinetterie

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers. Ils dépendent des divers types de gaz. Il est par conséquent important que les mesures de sécurité soient toujours prises en fonction des propriétés des gaz utilisés.

Vous trouverez ci-après une série de questions concernant la prévention des dangers liés au thème de cette liste. Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

**Si vous avez répondu  «non» ou  «en partie» à une question, des mesures s'imposent.**

Veuillez les noter au verso.

## Propriétés des gaz

<p>1 Les <b>propriétés</b> physiques et chimiques des gaz à disposition ainsi que leurs dangers sont-ils connus de tous les utilisateurs?</p> <p>En particulier:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• densité (plus lourd ou plus léger que l'air)</li> <li>• inflammabilité</li> <li>• toxicité</li> <li>• autres dangers (par ex. corrosivité, caractère oxydant, caractère asphyxiant)</li> </ul>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p>2 Doit-on tenir compte d'<b>instructions</b> particulières données par le <b>fournisseur</b> pour le stockage ou l'utilisation du gaz?</p> <p>Par exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• incompatibilité avec certains matériaux</li> <li>• nécessité d'utiliser une clef, un mano-détendeur ou des raccords spéciaux</li> </ul>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non



Fig. 1: diverses étiquettes de danger.

## Transport et stockage des gaz

<p>3 Y a-t-il un moyen de <b>transport</b> adéquat à disposition pour le déplacement des bouteilles de gaz? (Fig. 2)</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p>4 Y a-t-il un <b>emplacement adéquat pour le stockage</b> des bouteilles de gaz?</p> <p>A vérifier en particulier:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• protection contre un endommagement mécanique</li> <li>• protection contre les risques d'échauffement (par ex. local construit comme un compartiment coupe-feu)</li> <li>• protection contre l'accumulation de gaz en cas de fuite</li> <li>• protection contre l'accès de personnes non autorisées</li> <li>• ventilation naturelle ou artificielle efficace</li> <li>• absence de source d'inflammation si l'on stocke des gaz combustibles</li> <li>• absence de communication avec des locaux voisins ou un réseau de canalisation</li> <li>• désignation au moyen de panneaux selon les risques</li> </ul>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p>5 Les bouteilles de gaz stockées sont-elles <b>assurées contre le risque de chute</b> au moyen d'une chaîne, d'une sangle ou d'un dispositif équivalent (fig. 3) et les valves sont-elles <b>protégées à l'aide d'un chapeau</b>?</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p>6 Avez-vous fait en sorte que des matières combustibles (par ex. cartons, peintures, dilutifs en grande quantité) ou autoinflammables ne soient pas stockées dans le dépôt si celui-ci renferme des gaz inflammables? (Fig. 4)</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<p>7 Les bouteilles de gaz pleines sont-elles regroupées selon leur nature physique et chimique (types de gaz) et séparées des bouteilles vides, marquées comme telles?</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non



Fig. 2: chariots de transport pour bouteilles de gaz.



Fig. 3: fixation de sécurité pour bouteilles de gaz.

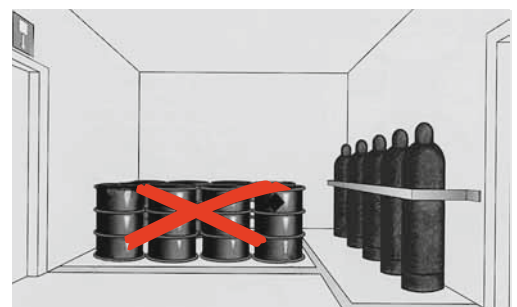


Fig. 4: prévoir des locaux spécifiques pour le stockage des bouteilles de gaz inflammables.

## Bouteilles de gaz raccordées

8	N'y a-t-il à l'emplacement de travail que la <b>quantité</b> minimale de bouteilles de gaz nécessaire à la bonne marche de l'exploitation? Pas de stockage dans l'atelier!	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
9	Les bouteilles de gaz raccordées sont-elles <b>placées dans un endroit adéquat</b> ? C'est-à-dire: <ul style="list-style-type: none"> <li>• facile d'accès</li> <li>• protégé contre un endommagement mécanique</li> <li>• à l'écart des endroits de passage ou des voies de fuite</li> <li>• à l'abri de sources de chaleur excessive</li> <li>• à l'abri de gaz ou liquides corrosifs</li> <li>• bien ventilé, naturellement ou artificiellement</li> <li>• pas de source d'ignition en cas de gaz inflammable</li> </ul>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
10	Les <b>bouteilles de gaz toxiques</b> tels que le chlore ou l'ammoniac sont-elles raccordées dans un local séparé, accessible seulement depuis l'extérieur?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
11	La propreté des parties à connecter et l'étanchéité des raccords sont-elles vérifiées lors de chaque <b>changement de bouteille</b> ? (Fig. 5)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
12	Les bouteilles de gaz raccordées sont-elles assurées <b>contre le risque de chute</b> au moyen d'une chaîne, d'une sangle ou d'un dispositif équivalent?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
13	Y a-t-il à disposition les <b>équipements de protection individuelle</b> appropriés aux risques occasionnés par les gaz manipulés (par ex. avec les gaz corrosifs masque de protection, lunettes fermées ou écran facial, gants, etc.)?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
14	La <b>valve des bouteilles</b> est-elle refermée systématiquement après usage (aussi pour les bouteilles vides)?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non

## Organisation, formation, comportement

15	Les utilisateurs des bouteilles de gaz ont-ils périodiquement une formation sur les <b>dangers</b> particuliers de ces substances et les <b>mesures de sécurité</b> à prendre?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
16	Les supérieurs contrôlent-ils le respect des règles établies et corrigent-ils les lacunes?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
17	Y a-t-il des <b>règles écrites</b> concernant le travail avec les gaz et les mesures à prendre en cas d'accident?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

### Infos complémentaires

- Bouteilles à gaz. Entrepôts, rampes, systèmes de distribution de gaz (réf. Suva 66122.f)
- Installation à gaz combustible et oxygène (réf. SBA 128.f)
- Caractéristiques de liquides et gaz (réf. Suva 1469.f)
- Zones-Ex (réf. Suva 2153.f)
- Règles CFST Ammoniac, entreposage et manipulation (réf. CFST 6507.f)
- Règles CFST GPL 1<sup>ère</sup> partie (réf. CFST 1941.f)
- Règles CFST GPL 2<sup>ème</sup> partie (réf. CFST 1942.f)
- GPL, changement de bouteilles sans danger (réf. Suva 84016.f)
- Signaux de sécurité: [www.suva.ch/waswo-f](http://www.suva.ch/waswo-f) > Signaux de sécurité

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.

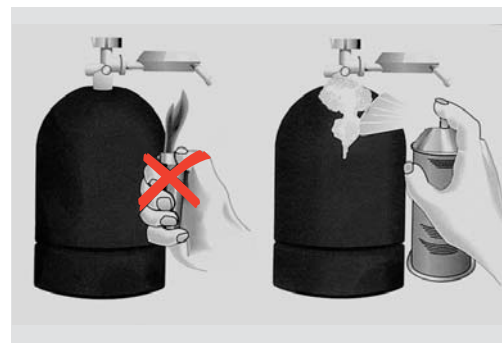


Fig. 5: vérification de l'étanchéité des raccords des circuits de distribution de gaz.

### Nouveau système de couleurs pour bouteilles de gaz

La norme SN EN 1089-3 définit, sur le plan européen, des couleurs conventionnelles uniformes pour les bouteilles de gaz. Le nouveau système de couleurs est sensiblement différent par rapport aux couleurs conventionnelles utilisées en Suisse jusqu'à présent. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au feuillet d'information «Le nouveau système des couleurs distinctives des bouteilles de gaz», disponible auprès de l'Association suisse des gaz industriels, Bahnhofstrasse 37, 8001 Zurich.

Liste de contrôle remplie par: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Plan de mesures: bouteilles de gaz**

Postes de travail et locaux contrôlés: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

N°	Mesure à mettre en œuvre	Délai	Respon- sable	Mesure exécutée		Remarques	Contrôle	
				Date	Visa		Date	Visa
_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____

Prochain contrôle le: \_\_\_\_\_

(recommandé: tous les 6 mois)

**Si vous voulez nous contacter, pour des renseignements: tél. 021 310 80 40-42 ou 061 317 84 84 (ASS\*)**

**pour commander:**

**www.suva.ch/waswo-f, fax 041 419 59 17, tél. 041 419 58 51**

Suva, division sécurité au travail, case postale 287, 1001 Lausanne

\*ASS: Association suisse pour la technique du soudage, Bâle

Edition: février 2013

Référence: 67068.f